

DOSSIER D'INSCRIPTIONS

CALENDRIER

- ✓ **Ré-inscription pour les adhérents : de début juin au 28 juin 2022.**
Passé ce délai, les adhérents actuels ne seront plus prioritaires : les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et par dossier complet.
- ✓ **Forum des Associations** : dimanche 4 septembre de 9h30 à 16h.
- ✓ **Planning** : les cours reprendront à partir du lundi 12 septembre 2022 et jusqu'à fin juin.

MODALITES

- ✓ **Dossier d'inscription** :
 - la fiche d'inscription remplie lisiblement, signée au verso.
 - le certificat médical de moins de 3 mois exigé pour les nouveaux inscrits en cours de danse, sinon remplir un questionnaire de santé pour les années N+1 et N+2.
 - le paiement complet (adhésion à l'association et inscription aux activités).

Attention : l'inscription sera valide à réception du dossier complet, règlement complet inclus.

Tout dossier incomplet positionne l'élève en liste d'attente et n'est pas prioritaire.

- ✓ **Différents modes de règlement** : cf. fiche inscription
Règlements par chèque à l'ordre de l'EMDC en 8 chèques maximum (date d'encaissement au verso).
Le virement est possible pour un paiement total en une fois uniquement.
- ✓ **Tarifs pour 2022-2023** : sur site internet. Nous consulter si besoin.
- ✓ **Dépôt du dossier complet** soit dans la boîte à lettres de l'école, soit pendant les heures de permanence.
- ✓ **Réduction** : une réduction de 15% s'applique dès la 2ème inscription en instrument uniquement pour les enfants inscrits et jusqu'à 26 ans révolus, quelle que soit la taille de la famille considérant que le tarif pris en compte pour cette remise sera le moins élevé (pas de dégressivité pour les adultes). Aucune réduction n'est appliquée pour les pratiques collectives.
- ✓ Pour les nouveaux, la première séance suivant votre inscription est proposée comme séance d'essai. Sans demande d'annulation de votre part, le paiement sera encaissé une semaine après cette première séance.

MUSIQUE



Cursus éveil musical

Adapté pour les tout petits et moins de 6 ans, ces classes découvertes permettent d'initier au langage de la musique à travers le jeu, l'imitation, la reproduction et l'invention sonore ainsi que la découverte d'instruments.



Le cursus Suzuki fait appel à la méthode Suzuki (les professeurs sont diplômés de l'European Suzuki Association).

Ces classes s'adressent aux enfants dès l'âge de 3 ans pour le violon, 5 ans pour la harpe. La pédagogie mise en œuvre se fonde sur le processus d'apprentissage de la langue maternelle par immersion et répétition. Un cours individuel et un cours collectif sont répartis dans la semaine. Le cours de groupe comprend des jeux de motricité et de rythmes, puis la pratique collective du répertoire, avec des jeux appropriés. Le cours individuel est plus précisément un cours à 3. En effet, la présence active et engagée d'un parent référent est nécessaire : c'est le parent qui assurera le suivi quotidien de la pratique du violon ou de la harpe à la maison ! Et dès la première année l'enfant participera à des concerts durant lesquels il jouera en groupe avec ses camarades.

Peu importe que le parent soit musicien ou non : les quatre premiers cours lui sont exclusivement destinés. Il apprendra en un mois ce qu'il aura à enseigner ensuite à l'enfant. Bien entendu, c'est le professeur qui donne le programme hebdomadaire et qui gère la progression de l'apprentissage, mais c'est le parent et l'enfant qui font le travail jour après jour ! Une pratique régulière ainsi qu'une écoute quotidienne du CD fourni avec la méthode sont nécessaires pour une heureuse progression. Comme pour la langue maternelle !

Organisation des cours :

Harpe : à partir de 5 ans

20 min cours individuel + 20 min cours collectif

Violon : à partir de 3 ans

Twinkle : 20 mn cours individuel + 30 mn cours collectif


Cahier 1 : 30 mn cours individuel + 30 mn cours collectif

Cahiers 2-3 : 30 mn cours individuel + 45 mn cours collectif

Cahiers 4-5 : 45 mn cours individuel + 45 mn cours collectif

La Formation Musicale est vivement conseillée à l'issue de la première année et en fonction de l'âge. Un cours de Formation Musicale adapté aux élèves Suzuki est dispensé le lundi de 17h45 à 18h30 (45 min).

Les élèves intégreront ensuite le cursus commun de Formation Musicale.



Le cursus musical diplômant s'articule autour de 3 axes : la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

Les séances de formation musicale sont dispensées jusqu'à la fin du Cycle II.

La durée des séances est d'1h pour le Cycle I et II.

La validation de la fin de cycle d'un instrument nécessitera la validation de fin de cycle de la formation musicale.

Une nouvelle approche pédagogique est proposée permettant à l'élève de découvrir les points théoriques à travers une œuvre d'un compositeur par trimestre, intégrant leur instrument de musique lors de séances spécifiques, travaillant le rythme via les percussions corporelles, et développant l'écoute musicale.

Planning Formation Musicale

Lundi

17h-17h45	Initiation
17h45-18h45	C I - 3
18h45-19h45	C I - 4
19h45-20h45	C II - 2 & 3

Jeudi

17h-17h45	Eveil
17h45-18h45	C I - 1
18h45-19h45	C I - 2
19h45-20h45	C II - 1

Samedi

13h45-14h30	Suzuki
14h30-15h30	C I - 2

La pratique instrumentale : la durée du cours individuel d'instrument varie en fonction du niveau de l'élève (30 minutes pendant le Cycle I, 45 minutes pour les années 1 et 2 du Cycle II et 60 minutes pour les années 3 et 4 du Cycle II et au-delà).

La fin du Cycle I est validée par un examen devant un jury extérieur. Des évaluations internes sont aussi organisées pour les inter-cycles. Les examens de moitié du Cycle II et fin de Cycle II se passent en extérieur au Conservatoire de Chatou.

Le cursus musical peut être également suivi en parcours libre (sans examens) pour les adultes.

La pratique collective :

Tous les élèves pratiquant un instrument (hors cursus Suzuki) pourront participer à 3 événements répartis sur l'année dont le calendrier sera communiqué en septembre. Les élèves travailleront avec leur professeur d'instrument 3 morceaux adaptés en fonction des niveaux et joueront en orchestre selon le planning proposé (auditions cartes blanches, événements extérieurs, etc.). Une séance de répétition orchestre aura lieu avant ces événements.

Possibilité de pratiquer 2 instruments ou d'avoir 2 cours individuels par semaine par élève : 15% de réduction sur le 2^{ème} cours.

Le cursus adulte (à partir de 16 ans) : pratique d'un instrument (30 min, 45min ou 60 min), sans Formation Musicale.



Le parcours libre est non-diplômant.

- **Le cursus musique actuelle** s'adresse à des enfants à partir de 7 ans et à des adultes. Les notions de solfège basiques sont abordées lors des cours individuels.
- **Le cursus adulte « au carnet »** pour des adultes débutants ou amateurs confirmés : pratique d'un instrument à son rythme et en phase avec sa vie professionnelle et/ou familiale.
Cartes de 10 - 15 - 20 heures de cours (+5 heures en cours d'année). Un planning est établi en début d'année avec le professeur et doit être respecté.
- **Les modules :**
Musique & Handicap s'adresse à des enfants ou adultes présentant un handicap dans les apprentissages : travail vocal et instrumental, exploration et expérimentation du sens rythmique, des sons, avec une méthode et des outils adaptés.

Disciplines enseignées :

Formation musicale

Eveil et initiation musicale
Formation musicale

Hélène Jeandel
Hélène Jeandel

Cordes

Harpe, Les Suzuki Harpes
Les Suzuki Violons, Ensemble instrumental,
et Musique de chambre
Violon, Alto
Violoncelle
Piano

Eva Rivera
Philippe Arestan

Guitare classique
Guitare électrique et Ensemble Pop Rock

Philippe Arestan
Hélène Jeandel
Célia Cozzoli, Sung Eun Kim-Vieille et
Roman Skoptsov
Elena Gill
Nicolas Reiner

Vents et chant lyrique

Flûte à bec
Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette, trombone, cor
Chant lyrique
Atelier chant

Joan Marie Bauman

Mariano Zemborain
Jean-François Becquaert
Nourdine Djahieche
Joan Marie Bauman

Percussions

Batterie

Stéphane Le Breton

DANSE

- Les cours de danse classique et contemporaine sont évalués tous les 2 ans alternant avec une année de gala (2022-2023).
- Ouverture d'un cours à 8 élèves minimum.
- Possibilité de suivre 2 cours de danse par semaine : exemple Classique et Hip Hop, ou Classique et Contemporain, etc.
- Les tenues de danse vous seront communiquées par mail dès la rentrée début septembre.
- Consultez le planning sur le site internet ou au secrétariat : planning en cours

Eveil à la danse
Baby danse 2 - 3 ans (45 mn)
Éveil corporel 4 - 5 ans (1h)
Initiation 6 - 7 ans (1h)

Danse classique
Classique Niveau 1 (1h15)
Classique Niveau 2 (1h15) <i>avec cours de pointes à la barre</i>
Classique Niveau 3 (1h30)

Danse contemporaine
Contemporain 8 - 9 ans (1h)
Contemporain 10 - 12 (1h15)
Contemporain 13 - 15 ans (1h30)
Danse Modern Jazz
Modern Jazz 1 (1h)
Modern Jazz 2 (1h15)

Danse urbaine
Hip Hop Débutants (1h)
Hip Hop Intermédiaire et Avancé (1h30)

Renforcement musculaire
A la barre, barre au sol, étirements (1h)